

Chief of the Defence Staff



Chef d'état-major de la Défense

National Defence
Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de
la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**CANADIAN FORCES
PERSONNEL SUPPORT AGENCY
CHIEF EXECUTIVE OFFICER**

JAN 27 2004

**CHEF DE LA DIRECTION
AGENCE DE SOUTIEN DU
PERSONNEL DES FORCES
CANADIENNES
OTTAWA, CANADA**

26 January 2004

Le 26 janvier 2004

Distribution List

Liste de diffusion

**CDS GUIDANCE –
CANADIAN FORCES MORALE
AND WELFARE PROGRAMS**

**DIRECTIVES DU CÉMD –
PROGRAMMES DE BIEN-ÊTRE
ET DE MAINTIEN DU MORAL DES
FORCES CANADIENNES**

Reference: Meeting of the Non-public
Property Board of Directors
14 October 2003

Référence : Réunion du 14 octobre 2003
du Conseil d'administration des biens
non publics.

1. Enclosed is guidance for the development of morale and welfare (MW) programs that are conducted with public and non-public resources under the auspices of the Canadian Forces Personnel Support Agency (CFPSA). The principles underlying this guidance were endorsed at reference.

1. Vous trouverez ci-joint les directives relatives aux programmes de bien-être et de maintien du moral (BÈMM) qui sont élaborés grâce à des fonds publics et non publics, et sous l'égide de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC). Les principes à l'appui de ces directives ont été approuvés à la réunion citée en référence.

2. This guidance recognizes that ensuring access to an appropriate range of MW programs enhances the well-being of CF members and families, and contributes to military operational effectiveness while acknowledging that not all programs will apply equally across the CF. It also reinforces that morale and welfare is a fundamental responsibility of the chain of command and that CFPSA exists to support commanders at all levels in that role.

2. Selon ces directives, le fait d'assurer l'accès à une gamme appropriée de programmes de BÈMM rehausse le bien-être des membres des FC et de leurs familles et contribue à l'efficacité opérationnelle militaire, même si il est impossible d'appliquer uniformément tous ces programmes dans l'ensemble des FC. En outre, le BÈMM est une responsabilité fondamentale de la chaîne de commandement; la raison d'être de l'ASPFC est d'appuyer les commandants de tous les niveaux dans ce rôle.

